

Rétractaction client 30 jours après le paiement

Par anncreas, le 05/03/2012 à 23:57

Bonjour,

Je vous explique ma situation, je suis professionnel, je crée du matériel équestre sur mesure.

Mes clients paient par paypal ou chèque ou virement, et la création est faites sous 6 semaines.

Cependant mon soucis, une cliente à déclarée sa carte bleu volée, elle m'a payée par paypal, il y a 30 jours, et donc là paypal me bloque le paiement!

Après un e-mail, la cliente me dis qu'elle a des soucis financiers et refuse la commande.

Je me retrouve avec 100 € de sur mesure sur les bras, prendre un avocat pour cette somme serait hors montant, et cette somme pour une débutante est très importante.

Comment puis je récupérer ma somme?

Cordialement